

# Evaluer les enseignants peut améliorer l'enseignement

LE MONDE ECONOMIE | 29.09.2016 à 17h39 | Par Thibault Gajdos (chercheur au CNRS)



« Les informations que les professeurs tirent de l'évaluation leur permettent d'améliorer leurs pratiques pédagogiques » (Photo: rentrée scolaire en 2010 au collège Jean de Verrazan de Lyon). JEAN-PHILIPPE KSIAZEK / AFP

Alors que le Conseil national de l'évaluation du système scolaire ([Cnesco](http://www.cnesco.fr/inegalites-sociales-et-migratoires-comment-lecole-les-amplifie/) (<http://www.cnesco.fr/inegalites-sociales-et-migratoires-comment-lecole-les-amplifie/>)) vient de démontrer l'aggravation spectaculaire des inégalités scolaires depuis trente ans, le ministère de l'éducation nationale prépare une réforme de l'évaluation... des enseignants.

Le premier objectif serait de rendre les inspections plus systématiques. Plus régulières, elles s'appuieraient sur des critères nationaux précis et seraient accompagnées d'un « bilan professionnel » qui permettrait au professeur de s'exprimer.

Par ailleurs, le ministère envisage de rendre possibles des visites d'inspecteurs académiques, à leur initiative ou à la demande des enseignants, afin d'accompagner ces derniers dans l'exercice de leur métier. Il s'agirait, en somme, d'un toilettage assez modeste d'une inspection qui s'inscrit dans la logique actuelle d'un « paiement au mérite ». Ce projet porte aussi, timidement, l'idée assez nouvelle en France d'une inspection pouvant servir non seulement à gérer les carrières mais surtout à aider les professeurs à améliorer leurs enseignements.

## Efficacité

Cette réforme pourrait, au regard des enjeux soulevés par le Cnesco, paraître dérisoire. Pourtant, un certain nombre d'études suggèrent qu'il s'agit d'une piste qui mérite d'être approfondie. En 2000, la ville de Cincinnati, aux Etats-Unis, a mis en place un programme d'évaluation des enseignants. Chaque professeur des écoles publiques est évalué tous les cinq ans. L'évaluation consiste en quatre visites par an (trois conduites par un enseignant extérieur à l'établissement et une par un

responsable de l'école), suivies d'évaluations sur des critères précis et d'échanges approfondis avec la personne évaluée.

Eric Taylor (université Stanford) et John Tyler (université Brown) ont mesuré les effets de ces évaluations sur les résultats des élèves en mathématiques du CM1 à la 4<sup>e</sup> (« [The Effect of Evaluation on Teacher Performance](https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.102.7.3628) » (<https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.102.7.3628>), *American Economic Review*, 2012). Ils ont observé que, toutes choses égales par ailleurs, les élèves dont les professeurs avaient été évalués les années précédentes obtenaient de meilleurs résultats.

Ainsi, l'évaluation améliore leur efficacité. Cet effet ne peut être dû à un effort accru des enseignants afin d'obtenir une bonne évaluation, puisqu'il n'aurait alors aucune raison de persister au-delà de l'année d'évaluation. Il s'explique, plus naturellement, par les informations que les professeurs tirent de cette évaluation, et qui leur permettent d'améliorer leurs pratiques pédagogiques.

## Moyens supplémentaires et concertation

Will Dobbie et Roland Fryer (université Harvard) ont analysé en détail les méthodes et les résultats de 39 « charter schools » à New York (« Getting Beneath the Veil of Effective Schools », *American Economic Journal : Applied Economics*, 2013). Ces établissements, gratuits et à financement public, disposent d'une grande liberté pédagogique. MM. Dobbie et Fryer ont montré que le fait d'assurer aux enseignants un retour d'information fréquent, formel ou informel, sur leur activité (au moins dix fois par semestre) faisait partie des cinq pratiques pédagogiques significativement corrélées à de meilleurs résultats des élèves.

Il n'est naturellement pas possible de transposer directement ces études à notre système scolaire. Elles suggèrent cependant que des évaluations visant moins à gérer la progression des carrières mais davantage à donner aux enseignants un retour, informé et approfondi, sur leur activité pourraient être plus efficaces.

Le projet du gouvernement semble acter ce besoin, mais sans y répondre, puisqu'il maintient pour l'essentiel la nature et l'objectif des inspections. Il est vrai que cela nécessiterait un changement profond des pratiques des inspecteurs et des enseignants, le déploiement de moyens supplémentaires, et surtout une vaste concertation sur les modalités des échanges entre inspecteurs et enseignants. Mais il serait dommage de rater une telle occasion de faire progresser l'école.